

Image not found or type unknown



Peine d'une agression coups et blessure

Par **Christzay9**, le **25/02/2013** à **23:47**

Bonsoir,

J'ai 19 ans, et j'ai passée une soirée samedi dernier. Une fille de 17 ans est venu m'agresser en me mettant un poing. Je me suis défendu. Aujourd'hui je suis aller faire une main courante, ou le gendarme me signale que la mère de cette fille est déjà venu prévenir des faits, sauf que la fille dit que c'est moi qui ai mis le premier coup et a des témoins, j'en ai aussi.

Vu que je suis majeur et elle mineur, c'est forcément moi qui fait prendre si elle porte plainte ? La fille est aller chez le médecin et elle est en arrêt pendant 5 jours avec des lésions sur son visage.

Est ce que je fais forcément avoir une amende ?

Merci d'avance.

Par **Christzay9**, le **26/02/2013** à **19:45**

Personne pour me répondre?